PROFESSION DE FOI
CSAR SSA

UNSA Défense

SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

URGENCES

Votez UNSA Défense votre voix, notre force !





NOTRE PRIORITÉ :
des améliorations pour tous

NOTRE ADN :
des délégués proches de vous

NOTRE MÉTHODE :
analyser, proposer, négocier

NOTRE EXIGENCE :
connectés à votre réalité

NOTRE LIGNE :
sérieux et engagés pour vous défendre

UNSA DÉFENSE,
votre voix, notre force !

Service de santé des armées



LES ATTRIBUTIONS DU CSA :

Le **Comité Social d'Administration de Réseau du Service de Santé des Armées** se réunit plusieurs fois par an, sous la présidence du Directeur en associant les représentants du personnel aux décisions. Le CSA examine l'organisation générale des services, la stratégie RH, les règles statutaires, la formation, l'égalité professionnelle, les conditions de travail.

La **Formation Spécialisée** instituée au sein du CSA R SSA se réunit 2 fois par an. Elle a pour objectif de maintenir un cadre dédié à l'examen des sujets relatifs à la santé, sécurité et conditions de travail.

NOTRE BILAN 2023-2026 : NOUS ÉTIONS LÀ !

- Majoration de Traitement Indiciaire (MTI) : obtenue pour les paramédicaux hors HIA et certains personnels techniques exerçant un métier paramédical.
- Travail en 12 heures : inclus dans le prochain accord cadre pour les paramédicaux (dérogations possibles sur demande à ce jour).
- Recrutements des ASHQC brancardiers : via des contrats PACTE de 12 mois avec titularisation à l'issue du parcours et ouverture des concours. Recrutements également par la voie du 4139-2.
- Majoration des jours fériés et nuits : suivi de la transposition des textes (FPH) pour une meilleure équité et attractivité.
- Lutte contre les difficultés de management : alertes sur la multiplication des conseils de discipline interne et les situations de RPS.
- Valorisation de la chaîne CMA : mise en place d'un groupe de travail pour revaloriser le métier des infirmiers de défense et obtention d'une revalorisation salariale (CIA et MTI).
- Revalorisation : grille des agents contractuels paramédicaux ainsi que celle des chercheurs IRBA.
- Remise en négociation de la prime de service pour les paramédicaux. Contrairement à nos collègues de la FPH, cette prime n'est plus revalorisée depuis 2020. A compter de 2027 cela sera de nouveau le cas.



POUR LE MANDAT 2027 - 2030

L'UNSA Défense demande :

- la **Majoration de Traitement Indiciaire** (MTI) pour tous les agents de catégorie C hors HIA et certains techniques en fonction paramédicale,

- **Revalorisation de la prime de service** pour les agents paramédicaux (gel depuis 2017),

- **Harmonisation du régime indemnitaire RIFSEEP,** notamment pour les agents de métier « acheteurs »,

- Construction consciencieuse **des dossiers de retraite** des agents bénéficiant du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) ou de la MTI afin que ceux-ci soient pris en compte dans le versement de la pension,

- Cartographie et suivi des établissements possédant de l'**amiante** ainsi qu'un suivi des dossiers médicaux des agents,

- Mise en place d'un **parcours de formations RH obligatoire** lors de prise de poste de fonction RH (à l'instar de la chaîne prévention),

- Mise en place de **mémentos statutaires** notamment des agents sous contrat au service des RH,

- Priorisation des dossiers en attente pour absorber le retard de 2 ans concernant les **Maladies Professionnelles et Arrêts de Travail**,

- **Création du métier de secrétaire médical(e)**,

- **Harmonisation des équipes prévention** au sein des CMA (cat A et B).

LE MOT DE LA FÉDÉRATION

L'UNSA DÉFENSE : Votre voix, notre force !

Des centaines d'agents, vos collègues, endossent pour vous le maillot « candidat de l'UNSA » aux élections professionnelles renouvelant les instances sociales du ministère.

Pour l'UNSA, priorité à la revalorisation de toutes les rémunérations, mais aussi les parcours pro, l'avancement, la mobilité, la PSC, l'ARTT, le handicap et l'inclusion, les conditions de travail, l'égalité professionnelle, la lutte contre les discriminations ou les violences à caractères sexuels et sexistes. Ce sont les constantes de l'UNSA.

L'autonomie est un principe cher à l'UNSA, pas de consignes venues d'en haut, pas de « prêt à penser » idéologique. La réalité de votre quotidien guide nos analyses et nos actions, traduites par un dialogue social respectueux et la négociation.

Des améliorations pour tous. Des délégués proches de vous. Des propositions réalisables basées sur des analyses sincères. Voilà la feuille de route UNSA Défense.

Merci à toutes et tous ces candidats pour leur énergie, leur engagement joyeux, enthousiaste et déterminé, avec le bleu UNSA au cœur. Chaque jour vous pouvez compter sur eux. A leur tour, ils comptent sur vous pour faire de l'UNSA votre organisation syndicale.

Votre voix notre force. Votez UNSA Défense du 3 au 10 décembre 2026 !

NOS CANDIDATS UNSA DÉFENSE :

1 - Nadège Bezard - HNIA Laveran - SACN	12 - Lydia Lemarchand - HRIA Clermont-Tonnerre - AAP2
2 - Nicolas Beck - ECMSSA - TSEF1	13 - Roselyne Chocat - CMA09 - SACE
3 - Nawel Benidder - CTSA - ASCCS	14 - Christelle Thevenin - HRIA Legouest - AAP1
4 - Graziella Penot - IRBA - ASC1	15 - Caroline Esposito – CERH – SACN
5 - Philippe Gonzalez - HNIA Laveran - CSPC	16 - Emmanuelle Daubercies – CMA09 - SACE
6 - Bernard Hollande - HRIA Legouest - ASCCS	17 - Cécile Jacquot - HNIA Percy - PCRMT
7 - Hamid Tarkany - HNIA Percy - SACN	18 - Michèle Breuillaud - CMA09 - SACN
8 - Magalie Pillin - ERSA Marolles - ATP1	19 - Amandine Ruissaut - ERSA Marseille - ATMD
9 - Diane El Hani - HNIA Bégin - ASCCN	20 - Damien Beauvais - PCA - OE CE
10 - Chiara Lo Nobile - HNIA Laveran - AAP2	21 - Philippe Aguirre - HNIA Ste Anne - ICSGS
11 - Elisabeth Rouso - HNIA Laveran - ASCCN	22 - Yves Gruson - DAGRH - SACN

01.42.22.37.02

federation@unsa-defense.org

portail-unsa.intradef.gouv.fr

www.unsa-defense.org

www.facebook.com/UNSADefense

Unsa defense diffusion

@UnsaDefense

UNSA Défense 78 et 80 rue Vaneau - 75007 PARIS

Édition : août 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique